

Écocentre

Matières acceptées

- Les matériaux secs : résidus de construction et de démolition, briques, céramiques, gypse, bois de construction, béton, châssis, portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, isolant, équipements sanitaires, etc.
- Matériaux d'excavation : terre, sable, gravier, pierre, (terre contaminée non acceptée).
- Métaux : ferreux et non-ferreux, tôle, réservoirs (vides), bonbonnes de propane (vides).
- Monstres ménagers : vieux mobiliers, matelas, sommiers, électroménagers, piscine hors-terre, vieux-tapis, accessoires électriques.
- Matériel électronique : ordinateurs, téléviseurs, chaîne stéréo, etc.
- Pneu : avec ou sans jantes
- Résidus domestiques dangereux (RDD) : peintures, teintures, solvants, décapants, etc.
- Acides, huiles, pesticides, engrais chimiques, etc.
- Piles domestiques et batteries d'automobiles
- Huiles usées et filtre à huile
- Branches et feuilles : (selon l'horaire d'été)
- Toutes les matières recyclables : carton, plastique, verre...

Matières non acceptées

- Sols contaminés
- Résidus dangereux d'origine commerciale ou industrielle
- Gazon
- Ordures ménagères
- Animaux morts